

NOUVELLE AGRESSION INTOLERABLE AU QUARTIER DISCIPLINAIRE !

ARLES, le 5 Mai 2025.

Ce dimanche 4 mai 2025, une **nouvelle agression odieuse** contre le personnel s'est produite au quartier disciplinaire.

Lors de la distribution du repas, le détenu C*, défavorablement connu pour son **comportement violent et provocateur**, a une fois de plus récidivé. Dès l'ouverture de sa cellule, ce dernier a **jeté ses détrit** sur les pieds du gradé avant de proférer une avalanche d'**insultes** et de **menaces physiques** !

Lorsque l'ordre de réintégrer sa cellule lui a été donné, il a opposé une résistance en **refusant d'obtempérer** puis a asséné **plusieurs coups de poing au visage** d'un collègue ELSP.

Face à cette **explosion de violence**, l'intervention pour maîtriser l'individu s'est avérée nécessaire.
Résultat : deux blessés légers parmi les personnels.

Le détenu poussera l'abjecte et l'humiliation en crachant sur les surveillants et l'officier.

Ce détenu n'en est pas à sa première agression. Multirécidiviste et déjà signalé pour des faits similaires dans d'autres établissements, il représente une **menace permanente pour la sécurité des agents**.

A nouveau ce matin l'ELSP est intervenue face à cette « *énergumène* » qui refuse de se soumettre au protocole de sécurité, insultant, **menaçant d'égorgement** les personnels en **faisant référence à un terroriste djihadiste** le tout sous une pluie de crachats.

M. le Directeur Interrégional, combien d'agressions et de blessés par ce « voyou de bas étage » faudra-t-il pour demander son placement en UDV ?

LA SECURITE DES AGENTS N'EST PAS NEGOCIABLE !

L'UFAP UNSa Justice appelle l'administration à prendre ses responsabilités face à cette **recrudescence de violence** en détention. Les agents pénitentiaires ne sont pas des punching-balls !

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** le transfert immédiat de ce détenu en UDV à l'issue de sa sanction disciplinaire. **La MC Arles ne doit pas devenir la poubelle des agresseurs ingérables provenant des autres établissements.**

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** une prise en charge renforcée des détenus violents et multirécidivistes : une gestion adaptée à leur profil dangereux avec des structures spécifiques.

L'UFAP UNSa Justice MC ARLES **EXIGE** des sanctions pénales systématiques, les agressions doivent être jugées rapidement et sanctionnées de manière exemplaire.

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice**